SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2019

Le sept novembre deux mil dix-neuf, à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont réunis en séance publique à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky CHAUVEAU, Maire.
Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Jacky CHAUVEAU, Céline MAHIEU, Pierre AVALLART, Caroline TROTABAS, Marie-Françoise ORHON, Betty VANHOUTTE, Jacky LEBANNIER, Jean-Pierre MARTIN, Patrick MOURIN, Benoît VERGER formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Lionel ALLINANT, Colombe PAPIN, Emmanuel ROCHETEAU.

Secrétaire de séance : Benoît VERGER.

APPROBATION DE LA DERNIERE SEANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2019.

AMENAGEMENT DE SECURITE RUE DES SENCIES

Lors de la séance du conseil municipal du 11 juillet, il a été proposé que la commune travaille sur une pré-étude d'aménagement après les travaux d'enfouissement des réseaux.

Le 10 septembre dernier, le conseil municipal a été informé qu'un cahier des charges, pour une étude relative à l'aménagement de sécurité de la traverse de l'agglomération -Rue des Sencies, a été établi.

Au titre de la mission de maîtrise d'œuvre, le bureau d'études PRAGMA propose la rémunération forfaitaire de la mission de base suivante :

Détail de la mission de Base	Montant HT	Urbaniste	Paysagiste Concepteur	BET VRD	Géomètre
Etudes d'esquisse - EP	5 650.00 €	2 500.00 €	1 500.00 €	1 650.00 €	
Etudes d'avant-projet - AVP	5 295.00 €	875.00 €	2 200.00 €	2 220.00 €	
MONTANT TOTAL H.T.	**10 945.00 €**	3 375.00 €	3 700.00 €	3 870.00 €	- €
T.V.A. 20 %	2 189.00 €	675.00 €	740.00 €	774.00 €	- €
MONTANT T.T.C	13 134.00 €	4 050.00 €	4 440.00 €	4 644.00 €	- €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Valide** la proposition forfaitaire de base pour la somme de 10 945 € H.T. près du bureau d'études PRAGMA, au titre de la mission de maîtrise d'œuvre.

- **Autorise** le Maire à prendre à signer toutes les pièces inhérentes au présent dossier.

ENFOUISSEMENT RESEAUX BT RT ET EP RUE GEORGES BRASSENS ET RUE DE LA GARE

Lors d'une rencontre avec Territoire d'Energie Mayenne (TEM), il a été évoqué la possibilité d'étudier un éventuel enfouissement des Réseaux basse tension / Télécommunication et Eclairage public pour 2020, qui concernerait la Rue Georges Brassens et la rue de la Gare.

Estimation TEM du 11/10/2019 :

DESIGNATION	COUT TOTAL	PARTICIPATION TE53	MAITRISE D'ŒUVRE	PARTICIPATION COMMUNE
1 -Réseaux électriques (HT)	102 050,00 €	76 537,50 €	5 102,50 €	30 615,00 €
2 -Génie civil de Télécommunication (HT)	44 250,00 €	8 850,00 €	2 212,50 €	37 612,50 €
3 -Eclairage public (HT)	47 100,00 €	11 775,00 €	2 355,00 €	37 680,00 €
TOTAL GENERAL	193 400,00 €	97 162,50 €	9 670,00 €	105 907,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** de poser sa candidature pour 2020 pour la dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public, mais la décision définitive (positive ou négative) interviendra après les échéances électorales.

RENOVATION EP PARKING GYMNASE/SALLE POLYVALENTE ET RUE DE GUY DE MAUPASSANT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'estimation sommaire du projet d'éclairage public relative à la rénovation de l'éclairage public du parking Gymnase/Salle polyvalente et Rue de la Gare.

Il précise qu'à ce niveau d'instruction du dossier les montants mentionnés ci-dessous sont communiqués à titre indicatif. Les éléments détaillés seront transmis ultérieurement après une étude approfondie de l'opération.

Territoire d'énergie Mayenne propose à la Commune de réaliser ces travaux aux conditions financières suivantes :

Eclairage public

Estimation HT des travaux	Participation de la commune (75% du montant HT)	Frais de maîtrise d'œuvre 4%	Montant total à charge de la commune
29 078.23 €	21 808.67 €	1 163.13 €	22 971.80 €

Territoire d'énergie Mayenne finance cette opération à hauteur de 25 % du montant HT, selon les modalités définies par son Comité Syndical. Le solde du montant HT ainsi que les frais de maitrise d'œuvre constituent la participation à charge de la Commune.

La Taxe sur la Valeur Ajoutée ainsi que le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) seront pris en charge et récupérés par Territoire d'énergie Mayenne.

Il est rappelé que cette estimation reste conditionnée au choix des fournitures opéré par la Commune.

A la clôture de l'opération, Territoire d'énergie Mayenne communiquera la participation calculée au coût réel des travaux. Le versement de celle-ci interviendra à réception du titre émis par le Territoire d'Energie Mayenne.

Ces explications entendues et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** le projet et de contribuer aux financements proposés par Territoire d'énergie Mayenne selon le choix arrêté ci-dessous :

☐ **Application du régime dérogatoire**

A l'issue des travaux, acquittement en capital, des travaux d'éclairage public sous forme de **Fonds de concours** d'un montant de :	**22 971.80 €**	Imputation budgétaire en section **dépense d'investissement** au compte **20415**

- **Inscrit** à son budget les dépenses afférentes ce programme de travaux.

LOTISSEMENT TERRAINS A BATIR ALLEE DES COURLIS

1) PRIX DE VENTE DES PARCELLES

L'ensemble des dépenses relatives à la viabilisation des 7 parcelles du Lotissement Allée des Courlis étant connu, il convient d'étudier le prix de vente de ces terrains.

Il est suggéré de faire une proposition financière au lot et non au m².

ETUDE PRIX DE VENTE DES PARCELLES ALLEE DES COURLIS	m²	Montant	surface en m²	25 € HT le m²	30 € HT le m²
Acquisition 2017 aux consorts LEBALNC		78 491.46 €	7039		
Cession 2018 ROCHETEAU		10 000.00 €	256		
Cession 2018 Hayer		46 000.00 €	678		
Cession 2019 MAUNY/QUELEN		22 800.00 €	760		
Surface restante			5345		
LOT 1	3843	SURFACE CESSIBLE	506	12 650.00 €	15 180.00 €
LOT 2			526	13 150.00 €	15 780.00 €
LOT 3			592	14 800.00 €	17 760.00 €
LOT 4			543	13 575.00 €	16 290.00 €
LOT 5			483	12 075.00 €	14 490.00 €
LOT 6			631	15 775.00 €	18 930.00 €
LOT 7			562	14 050.00 €	16 860.00 €
Surface domaine public non cessible			1502		
Montant TOTAL des cessions des Lots 1 à 7				**96 075.00 €**	**115 290.00 €**

DEPENSES OU ENGAGEMENTS		MONTANT HT
Frais de bornage DURET Vincent		2 835.00 €
MO Pragma/Urbago		13 943.00 €
Publicité AO		490.40 €
TEM réseaux télécom		12 291.55 €
TEM réseaux Eclairage public		15 237.37 €
Marché EUROVIA		116 309.70 €
TOTAL HT des TRAVAUX et ACQUISITION		**161 107.02 €**

Subvention équilibre du budget Commune si 25 € le m²	**65 032.02 €**
Subvention équilibre du budget Commune si 30 € le m²	**45 817.02 €**

Subvention équilibre du budget Commune si 28 € HT le m²	**53 490,22 €**

Dans le cadre des travaux de viabilisation des 7 parcelles du Lotissement Allée des Courlis, il est proposé au Conseil Municipal de vendre parcelles au lot et non au m² tel que présenté ci-dessous :

N° du Lot	Surface en m²	Montant HT du lot à 28 € le m²	Montant TTC	Marge taxable	TVA sur Marge
1	506	14 169,69 €	15 569,62 €	6 999,67 €	1 399,93 €
2	526	14 729,75 €	16 185,02 €	7 276,33 €	1 455,27 €
3	592	16 577,97 €	18 215,84 €	8 189,33 €	1 637,87 €
4	543	15 205,81 €	16 708,11 €	7 511,50 €	1 502,30 €
5	483	13 525,61 €	14 861,91 €	6 681,50 €	1 336,30 €
6	631	17 670,10 €	19 415,87 €	8 728,83 €	1 745,77 €
7	562	15 737,87 €	17 292,74 €	7 774,33 €	1 554,87 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Fixe** le prix des 7 parcelles viabilisées du Lotissement Allée des Courlis tel que présenté ci-dessus.

PLAN BIBLIOTHEQUE : DOTATION DE L'EDUCATION NATIONALE

Depuis 2018, la commune perçoit annuellement, de l'Education nationale, une dotation dans le cadre de la mise en œuvre du plan bibliothèque.
Année 2018 = 1 436 €
Année 2019 = 1 551,30 €
A ce titre, il convient de restituer ces sommes au SIVOS de Bouère/ST Brice pour l'acquisition du fonds bibliothèque des écoles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Valide** le reversement, depuis 2018 et années qui suivent, de cette dotation, pour la mise en œuvre du plan bibliothèque, au SIVOS de Bouère/ST Brice pour l'acquisition du fonds bibliothèque des écoles.

FINANCES : CADENCE AMORTISSEMENT COMPTE 2041582 - RESEAUX

Selon l'instruction budgétaire M14 il est précisé que les communes de moins de 3 500 habitants ne sont pas contraintes de pratiquer l'amortissement de leurs immobilisations sauf pour les subventions versées enregistrées sur les comptes 204x conformément à l'article L.2321-2 28° du CGCT.
A ce titre, il est proposé de fixer la cadence d'amortissement du compte 2041582 – RESEAUX à 30 ans à compter du 1er janvier 2020.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Fixe** la cadence d'amortissement du compte 2041582 – RESEAUX à 30 ans à compter du 1er janvier 2020.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PATRIMOINE ET ASSOCIATION DU 19/10/2019

Présentation du projet « Sanitaires à la Salle Polyvalente » :

Le projet d'aménagement des sanitaires de la salle des sports est validé par la commission.

Dans le cadre des travaux de réfection des vestiaires de la salle polyvalente l'Agence THELLIER Architecture avait été retenue pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre.

Pour information :

Estimation HT des travaux : 48 918 €
Montant HT du contrat de maîtrise d'œuvre : 5 400 €

Concernant les portes ayant 2 battants qui ne sont pas des issues de secours, Benoit se demande s'il n'est pas envisageable d'ajouter des petits verrous en haut et bas des portes, mais sur l'épaisseur des portes afin qu'ils ne soient accessibles que si la porte est ouverte avec une clé ➔ à voir avec RP Alu

Visite des locaux de l'ancienne Poste :

Suite à la visite, la commission valide le fait qu'il faut mettre le bâtiment en vente à un prix de 35 000 euros car nous n'avons pas de projet le concernant et qu'une remise en état serait très onéreuse.

PROPOSITION DE CESSION DE L'ANCIENNE POSTE

Suite à une réunion de commission le 19 octobre dernier, les membres ont visité l'immeuble et ont porté une réflexion sur son éventuel devenir. Après échanges et discutions, la commission propose la vente de cet immeuble sis 1 Place de la Poste cadastré section AD n°146 et du terrain non attenant d'une surface de 191 m² sis Impasse Bourdet cadastré section AD n°177 au prix total net vendeur de 35 000 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Décide** la cession de l'immeuble dénommé « Ancienne Poste » sis 1 Place de la Poste cadastré section AD n°146 et du terrain non attenant d'une surface de 191 m² sis Impasse Bourdet cadastré section AD n°177.
- **Fixe** le prix de vente de l'immeuble et du terrain à 35 000 € net vendeur.

ACQUISITION PARCOURS SANTE ET JEUX - PLAN D'EAU

Suite à une réunion de commission le 19 octobre dernier, les membres ont émis un avis favorable pour l'acquisition de l'ensemble des jeux proposés.

- Parcours de santé 4 360 euros HT Table de teck ball 2 790 euros HT
- Lot de 3 appareils de fitness 1 500 euros HT
- Structure de jeux Metallica 3 700 euros HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Décide** l'acquisition des équipements proposés ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Maire ou Madame TROTABAS Caroline, adjointe, à signer les devis se rapportant à ces acquisitions.

DENOMINATION VOIRIE :

Afin de répertorier l'ensemble de la voirie de la commune, il est demandé l'attribution d'un nom au lieu-dit des propriétés suivantes :

- cadastrée section B n°372. Il est proposé « Bas Beaudoin »
- cadastrée section C n°9. Il est proposé « Beaudoin »
- cadastrée section B n°357. Il est proposé « Petit Beaudoin »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Décide** d'attribuer :
  - le nom de « Bas Beaudoin » au lieu-dit de la propriété cadastrée section B n°372
  - le nom de « Beaudoin » au lieu-dit de la propriété cadastrée section C n°9
  - le nom de « Petit Beaudoin » au lieu-dit de la propriété cadastrée section B n°357

La présente décision ainsi qu'un plan de situation seront transmis aux différentes administrations afin d'officialiser ces nouvelles adresses.

DATES A RETENIR *:*

11 novembre 2019 : Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918
10h45 RDV parking plan d'eau puis défilé monument aux morts.

3 décembre 2019 à 18h30 : Conseil municipal notamment avec les tarifs 2020 et les demandes subventions au titre de la DETR 2020.

10 janvier 2020 à 18h30 : Vœux de la Municipalité

21 janvier 2020 : Réunion publique d'information – Arrivée de la Fibre optique sur la Commune de BOUERE

QUELQUES INFORMATIONS :

- Installation de l'entreprise CFL Colors dont l'activité est la peinture industrielle (aérogommage, chrome, déco personnalisée depuis le 15/10/2019 à 10 bis rue Jacques Brel.
- Installation d'une entreprise de peinture en bâtiment avec Messieurs CHARIL et HUET à compter du 01/01/2020
- Un poissonnier est installé sur la commune chaque jeudi matin de 8h30 à 12h30 sur le parking de la Boulangerie.
- Une vente de fromages et volailles aura lieu le jeudi tous les 15 jours de 17h00 à 19h00 à partir du 21 novembre prochain sur le parking de la Boulangerie.

SEANCE levée à 19h45